

COVID-19

CELLULE D'ECOUTE, DE CONSEIL, DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

ACTION
EN ENTREPRISESURVEILLANCE
DE L'ÉTAT DE SANTÉ

CONSEIL

TRAÇABILITÉ ET
VEILLE SANITAIRE

En complément du plan de continuité d'activité mis en place depuis le 18 mars 2020, l'AIST 22 a ouvert une cellule d'écoute psychologique assurée par les Psychologues du travail du service.

→ Pour qui ?

Pour les **salariés et employeurs maintenus en activité** pendant la pandémie qui en exprimeraient le besoin (hors personnes confinées : chômage, arrêt, télétravail).
Il ne s'agit pas d'un accompagnement au deuil de proches de victimes du COVID-19.

→ Par qui ?

Dans ce contexte inédit de crise, **les psychologues du travail** écoutent, soutiennent et accompagnent par téléphone : soutien psychologique, confidentialité assurée, écoute attentive, conseils sur la prévention des RPS (gestion du stress, violences internes et externes).

CONTACT • par tél **02 96 74 72 74** de 9h00 à 17h00 |
du lundi au vendredi | *appel anonyme possible* |
• par mél **cellule.psychologique@aist22.fr**

Toutes les informations actualisées sur le **COVID-19**
sur notre site internet **www.aist22.fr**